

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Enquête exclusive La France Mutualiste/IFOP : **Les Français et la retraite**

# **64% des actifs font confiance aux mutuelles :** La France Mutualiste se mobilise **pour répondre à leurs attentes**

**En plein débat sur l'avenir des retraites, 64% des actifs français déclarent accorder prioritairement leur confiance aux mutuelles d'épargne pour assurer la gestion et les conseils en matière d'épargne retraite, devant les banques (57%) et les compagnies d'assurance (45%).**

C'est l'un des principaux enseignements tirés de l'enquête exclusive menée par l'Ifop\* pour La France Mutualiste, Mutuelle d'épargne et de retraite depuis plus de 85 ans. Pour se préparer au mieux à la retraite, qu'ils pensent en moyenne pouvoir prendre à 63 ans, 78% des Français interrogés disent donc avoir l'intention d'épargner. Cependant, seuls 44% le font à ce jour.

**C'est pourquoi, La France Mutualiste se mobilise pour aider les Français à préparer sereinement leur avenir, en leur proposant de nouveaux produits et outils de conseils adaptés à leurs attentes avec :**

- **un tout nouveau livret d'épargne dédié à la préparation de la retraite, le Livret *sem***, socialement responsable et dont l'épargne reste disponible,
- **le logiciel de conseil en ligne Pro-Fil<sup>↑</sup> Epargne**, gratuit et accessible à tous,
- **le lancement de la « Charte Sagesse de l'Epargne Mutualiste ».**

\*Enquête menée du 28 juin au 5 juillet 2010, auprès d'un échantillon de 1 004 personnes représentatives de la population active de 30 à 60 ans. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne.

## L'enjeu du financement des retraites suscite de très vives inquiétudes parmi les actifs.

- **L'inquiétude de la population active vis-à-vis du financement de la retraite atteint un niveau particulièrement élevé, partagée par 89% des personnes interrogées par l'Ifop pour La France Mutualiste.** Ces craintes concernent le montant de la retraite versée au titre du régime obligatoire (92% se déclarent inquiets à ce sujet), la proportion de revenus qui doit être consacrée au financement de sa retraite (87%) et l'âge d'accession à une retraite à taux plein (84%).
- **Les trois quarts des actifs (77%) déclarent ne pas avoir d'idée précise des ressources financières dont ils disposeront lors de leur retraite.** Parallèlement, 58% des actifs jugent qu'ils ne pourront subvenir à leurs besoins en retraite, **et 69% des actifs affirment que leur qualité de vie se détériora** à cette période de leur vie.

## Les actifs reconnaissent la nécessité de constituer une épargne personnelle en vue de sa retraite.

- **Le modèle hybride entre la retraite par répartition assurée par l'État et la retraite par capitalisation à travers une épargne retraite personnelle semble avoir gagné du terrain dans les consciences collectives :** trois personnes sur dix la jugent primordiale, en particulier les indépendants et les plus jeunes. **Toutefois, seule une minorité d'actifs (44%) épargne actuellement pour sa retraite.**
- **Le manque d'argent constitue fréquemment le principal frein au recours à des produits d'épargne retraite (pour 52% des actifs). Surtout, les actifs apparaissent demandeurs de produits moins contraignants,** notamment n'impliquant pas un blocage des fonds, mais aussi plus performants. Pour ce faire, **la mutuelle d'épargne apparaît comme l'acteur privilégié pour assurer la gestion et les conseils en matière d'épargne retraite.** 64% des actifs leur accordent leur confiance, soit un score supérieur à celui des banques (57%) et des compagnies d'assurance (45%).

## La France Mutualiste s'engage en réaffirmant ses valeurs

Beaucoup de Français éprouvent le besoin d'être rassurés, conseillés et accompagnés pour surmonter les difficultés et les pertes de repères provoquées par la crise financière.

Au-delà du **Livret **, nouveau de contrat de retraite, souple et garanti, proposé par La France Mutualiste aux actifs âgés de 35 à 59 ans, les **valeurs mutualistes** qu'incarne la mutuelle représentent plus que jamais le socle sur lequel elle a bâti durablement la relation de confiance attendue par les adhérents lorsqu'il s'agit d'engager leur avenir.

La **Charte Sagesse** de l'**Epargne Mutualiste** traduit cet engagement de La France Mutualiste envers ses adhérents. Dans ce cadre, la Mutuelle renforce particulièrement le **conseil** afin d'éclairer l'adhérent sur les opportunités et les risques et notamment, avec le logiciel **Pro-Fil<sup>^</sup> Epargne** qu'elle met à disposition de tous sur son site internet [www.la-france-mutualiste.fr](http://www.la-france-mutualiste.fr)

## La France Mutualiste, une mutuelle dynamique

- 212 000 adhérents
- augmentation de + 31,7% de contrats en portefeuille en 2009, 322 millions d'euros de chiffre d'affaires
- près de 6,6 milliards d'euros d'actifs
- 63 délégations dans toute la France, 286 salariés, 450 adhérents bénévoles

Chiffres au 31/12/2009

### Contact presse :

- Brigitte Horak, Directrice de la Communication et des Relations extérieures  
01 40 53 78 15 - [b.horak@la-france-mutualiste.fr](mailto:b.horak@la-france-mutualiste.fr)
- Thomas Joille, Chargé de Communication  
01 40 53 78 97 - [t.joille@la-france-mutualiste.fr](mailto:t.joille@la-france-mutualiste.fr)

# Sommaire

**1.** Les résultats de l'enquête IFOP sur les Français et la préparation à la retraite

**2.** Le nouveau contrat d'épargne retraite : Livret 

\* L'épargne-retraite, l'esprit mutualiste en plus

**Préparez votre retraite  
en préservant votre liberté**

**3.** Le Logiciel Pro-Fil'Epargne

**4.** La Charte "Sagesse" de l'Epargne Mutualiste

**5.** La France Mutualiste, une mutuelle dynamique - chiffres clés

## En annexe :

- brochure de présentation institutionnelle de La France Mutualiste
- brochure de présentation du Livret RM



# Le Livret

\* L'épargne-**retraite**, l'esprit **mutualiste** en plus



## **Pour préparer sa retraite en préservant sa liberté...**

A l'heure où l'on s'interroge sur l'avenir des retraites obligatoires, La France Mutualiste propose désormais le Livret RM, un nouveau contrat pour préparer différemment sa retraite, avec souplesse, simplicité et dans les conditions avantageuses de l'assurance-vie.

- Des **taux de conversion en rente garantis**
- Des **versements libres** et une **épargne disponible**
- Un **choix simple et lisible des supports d'investissement**
- Une épargne **Socialement Responsable**
- Une répartition de l'épargne **modifiable à tout moment**
- Une **fiscalité avantageuse**

## Les points forts du Livret RM :

- Une épargne disponible : à la différence des contrats traditionnels de retraite, l'épargne constituée sur le **Livret RM**  reste disponible !
- Une épargne garantie à tous les niveaux : investie sur le fonds en euros, l'épargne est garantie ; sur le fonds en unités de compte, elle bénéficie d'une garantie plancher en cas de décès.
- Un taux de rente garanti : si l'adhérent choisit de transformer son épargne en rente viagère avant 70 ans, il peut bénéficier du taux de conversion en rente garanti à l'adhésion.
- Un accompagnement mutualiste de la mutuelle, spécialiste reconnu de l'épargne retraite et gestionnaire de revenus retraites depuis plus de 85 ans

### A savoir :

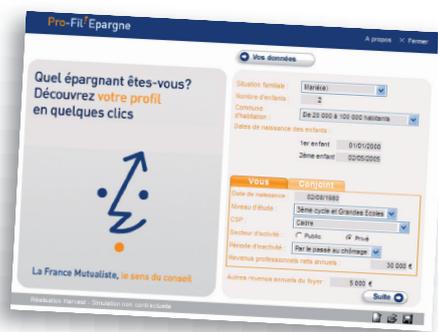
- Le contrat peut être souscrit de 35 à 59 ans inclus.
- Libre choix de la durée du contrat correspondant à un âge au terme compris entre 60 et 69 ans.

**Pour plus d'informations : [www.la-france-mutualiste.fr](http://www.la-france-mutualiste.fr)**

### Contact presse :

- Brigitte Horak, Directrice de la Communication et des Relations extérieures  
01 40 53 78 15 - [b.horak@la-france-mutualiste.fr](mailto:b.horak@la-france-mutualiste.fr)
- Thomas Joille, Chargé de Communication  
01 40 53 78 97 - [t.joille@la-france-mutualiste.fr](mailto:t.joille@la-france-mutualiste.fr)

# Le logiciel Pro-Fil<sup>↑</sup> Epargne



## Qu'est-ce que Pro-Fil Epargne ?

Pro-Fil' Epargne est un logiciel qui offre la possibilité de dresser "son propre" profil d'épargnant, afin d'être orienté vers des solutions d'épargne répondant à ses besoins.

## Comment fonctionne-t-il ?

Ce logiciel est ouvert à tous et accessible directement depuis le site Internet de La France Mutualiste [www.la-france-mutualiste.fr](http://www.la-france-mutualiste.fr)

## Les avantages du logiciel Pro-Fil Epargne

- **Une interface conviviale, une ergonomie soignée**  
Une attention particulière a été portée à la facilité de navigation, de lecture et de compréhension des résultats.
- **Une utilisation simple et rapide**  
Le logiciel est d'une grande facilité d'utilisation et de compréhension. Les termes utilisés sont choisis avec soin, les saisies sont peu nombreuses et localisées sur quatre écrans.
- **Une approche pédagogique**  
Le logiciel Pro-Fil' Epargne intègre systématiquement une dimension pédagogique et d'information, afin de répondre aux attentes des utilisateurs.

## 3 exemples de profils élaborés par Pro-Fil<sup>↑</sup> Epargne

### Profil bon père de famille

Le patrimoine, relativement élevé, constitue d'abord une réserve de consommation différée pour les vieux jours, mais sert en même temps pour la précaution contre le risque de revenu ou une durée de vie aléatoire (legs accidentels). Le profil d'accumulation du patrimoine selon l'âge est en forme de cloche, avec un maximum à la veille de la retraite et une décroissance ensuite, ralentie par la conservation d'une épargne de précaution. L'accession à la propriété est un moment essentiel de la phase d'accumulation, avant l'épargne pour la retraite, sous forme d'assurance-vie (ou de fonds de pension). La détention d'actions – actifs risqués à court terme, mais à rendement élevé et assez sûr sur le très long terme – est plus difficile à prédire.

### Profil entrepreneurial

“Ce profil correspond à des épargnants risquophiles mais responsables et prévoyants. Leur prise de risque est souvent concentrée dans une activité à rendement potentiel élevé : création d'entreprise, investissements spéculatifs, métiers dangereux...”

### Profil fougueux

Ce profil correspond à des individus plutôt aventureux et peu préoccupés par l'avenir. Ils sont les meilleurs candidats pour les pratiques à risque en matière d'investissement ou d'emprunt. Leur insouciance les conduit à accumuler peu d'épargne.



#### Contact presse :

- Brigitte Horak, Directrice de la Communication et des Relations extérieures  
01 40 53 78 15 - b.horak@la-france-mutualiste.fr
- Thomas Joille, Chargé de Communication  
01 40 53 78 97 - t.joille@la-france-mutualiste.fr

# La Charte **SAGESSE** de l'Épargne Mutualiste

L'assurance-vie et l'épargne retraite ont pour vocation de fournir un complément de revenu, de protéger les adhérents en cas de difficultés, de construire un patrimoine pour le transmettre à leurs proches. Être mutualiste, c'est épargner sagement, dans le souci de son avenir et de celui des générations futures, au sein d'une entreprise respectueuse des valeurs sociales et humaines. La Charte SAGESSE traduit cet engagement de La France Mutualiste envers ses adhérents.

**S**écialisation Epargne & Retraite

**A** vos côtés durablement

**G**estion responsable

**E**galité des adhérents

**S**ens du conseil

**S**olidité et sécurité

**E**ngagement et respect du contrat

## **S**écialisation Epargne & Retraite

- ◆ Les conseillers de La France Mutualiste sont des spécialistes de l'épargne et de la retraite. Ils se concentrent sur ce seul métier et leur savoir-faire est entretenu par une formation permanente. Cette expertise se concrétise dans les produits de la mutuelle, reconnus parmi les meilleurs par les experts du marché et la presse spécialisée.

## **A** vos côtés durablement

- ◆ A l'écoute des attentes de ses adhérents, la mutuelle est au plus près de leurs préoccupations :
  - L'information et le conseil sont la priorité pour éclairer les adhérents dans leur choix.
  - Les produits accompagnent les projets des adhérents et les aident dans les difficultés.
  - Tout au long de la durée de vie du contrat, les conseillers et le réseau des bénévoles restent au contact des adhérents.

## **G**estion responsable

- ◆ La mutuelle n'a pas d'actionnaires : les gains servent exclusivement à améliorer les services rendus, les garanties en cas de « coups durs » et, bien entendu, la rentabilité des contrats.
- ◆ La mutuelle n'a pas d'actionnaires : les bénéfices sont mis en réserve au profit de l'épargne de ses adhérents.
- ◆ Toutes les décisions d'investissement sont approuvées par le Conseil d'Administration de la Mutuelle, constitué d'adhérents élus parmi les bénévoles expérimentés.

## **E**galité des adhérents

- ◆ Un homme, une voix : ce principe fonde l'égalité des adhérents dans les élections à tous les niveaux de décision de la mutuelle.
- ◆ La gestion financière ne favorise aucune catégorie d'adhérents, aucun produit (frais de gestion identiques et réduits au maximum, résultats redistribués sous forme de participation, transparence sur les choix de placement,...).

## **S**ens du conseil

- ◆ Le conseiller mutualiste, avisé et neutre, a pour mission d'éclairer l'adhérent sur les opportunités et les risques.
- ◆ La Mutuelle concentre ses moyens sur les métiers et les produits où elle est légitime et experte.

## **S**olidité et sécurité

- ◆ Les décisions d'investissement financier privilégient systématiquement le rendement à long terme.
- ◆ La qualité du patrimoine, les fonds propres et les réserves accumulées par des générations successives de mutualistes, représentent la protection la plus solide et la plus sûre pour l'avenir de ses adhérents.

## **E**ngagement et respect du contrat

- ◆ Les valeurs de la mutuelle, ses 85 ans d'expérience, son expertise, sa solidité financière et le strict respect de ses obligations contractuelles garantissent durablement l'avenir de ses adhérents.

### Contact presse :

- Brigitte Horak, Directrice de la Communication et des Relations extérieures  
01 40 53 78 15 - b.horak@la-france-mutualiste.fr
- Thomas Joille, Chargé de Communication  
01 40 53 78 97 - t.joille@la-france-mutualiste.fr

# La France Mutualiste, une **mutuelle dynamique**

La France Mutualiste, présidée par Yvan GLASEL, est une Mutuelle Nationale de retraite et d'épargne qui compte plus de 212 000 adhérents. Elle regroupe 63 Délégations et Antennes sur l'ensemble du territoire métropolitain, 286 salariés et 450 bénévoles. Elle gère un patrimoine de près de 6,6 milliards d'Euros d'actifs.

Elle propose la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) réservée aux Combattants d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi des contrats d'épargne et de retraite ouverts à tous, dans le respect de ses valeurs mutualistes : Livret Jeun' Avenir, Actépargne 2, Livret RM, PERP Ares, Confort Obsèques.



La France Mutualiste affiche **une très bonne santé financière et enregistre de nombreuses nouvelles souscriptions sur ses contrats d'épargne**. En effet, en cette période de crise financière et de crise de confiance, les Français trouvent refuge dans les valeurs mutualistes qu'elle représente.

Les cotisations des adhérents sur la Retraite Mutualiste du Combattant sont restées à un haut niveau en 2009 avec un montant total de 136 millions d'euros. Concernant les contrats d'assurance-vie, le produit phare Actépargne2, récompensé chaque année par la presse financière, continue à remporter un véritable succès avec, en 2009, une progression du nombre de contrats en portefeuille de 31,7%. De son côté, le Livret Jeun' Avenir, nouveau produit lancé en septembre 2008, a suscité un réel intérêt parmi les adhérents de La France Mutualiste (1554 souscriptions au 31/12/09).

Nombre de délégations et antennes **63**

Nombre de bénévoles **450**

Nombre de salariés **305**

Nombre d'adhérents **212 489**

Nombre total de contrats en cours **235 675**

Chiffre d'affaires 2009 **322 millions d'€**

Patrimoine Total dont : **6,596 milliards d'€**

Valeurs mobilières **5,571 milliards d'€**

Valeurs immobilières **565 millions d'€**

Versement de prestations **382 millions d'€**  
aux adhérents en 2009 **(y compris 69 millions d'€**  
*(hors transferts Fourgous)* **à la charge de l'Etat)**

**Contact presse :**

■ Brigitte Horak, Directrice de la Communication et des Relations extérieures  
01 40 53 78 15 - b.horak@la-france-mutualiste.fr

■ Thomas Joille, Chargé de Communication  
01 40 53 78 97 - t.joille@la-france-mutualiste.fr